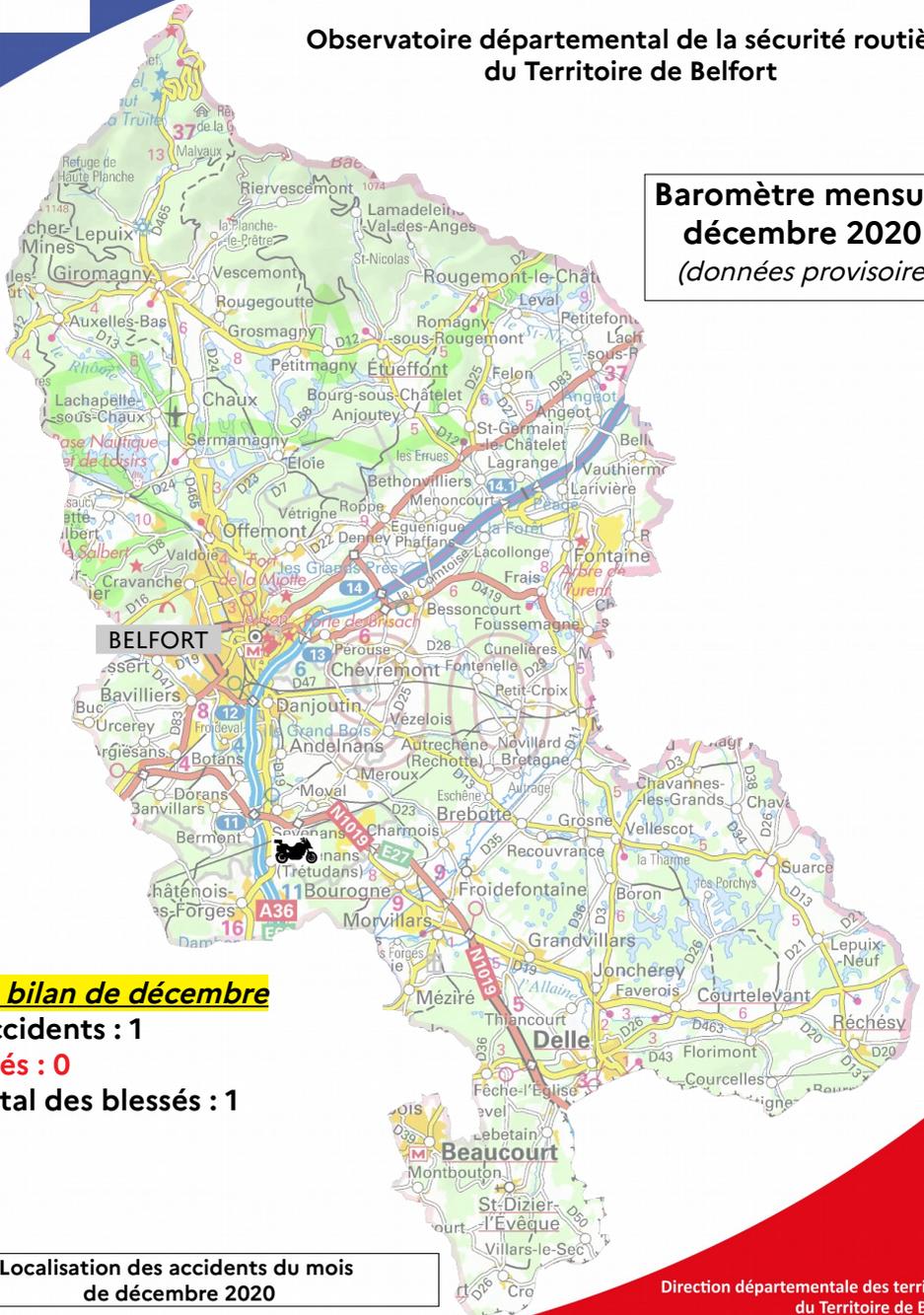


**Observatoire départemental de la sécurité routière
du Territoire de Belfort**

**Baromètre mensuel
décembre 2020**
(données provisoires)



Le bilan de décembre

Accidents : 1

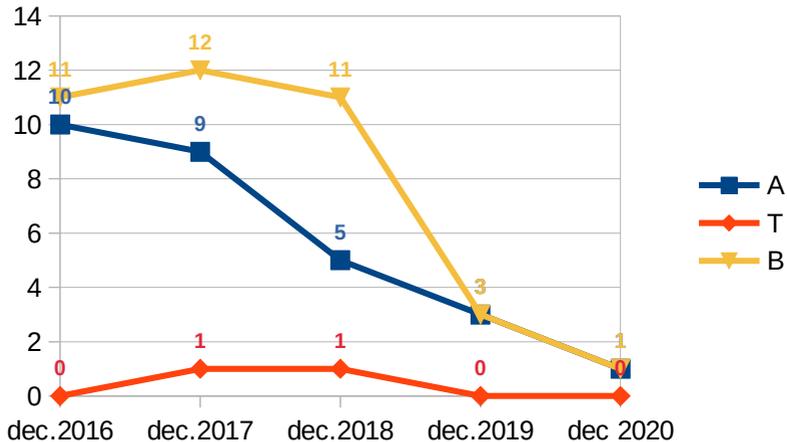
Tués : 0

Total des blessés : 1

**Localisation des accidents du mois
de décembre 2020**

décembre 2020

Evolution de l'accidentalité sur 5 ans
(mois de décembre)



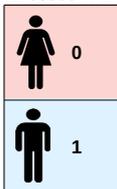
* A : accidents
T : tués
B : blessés

Aucun accident mortel en décembre 2020

Répartition des accidents corporels par catégorie de route (décembre)

1 accident non mortel
sur la D 437
commune de Trévenans

Blessés* : 1



*Total blessés = blessés légers + blessés hospitalisés

Répartition de l'accidentalité par tranche d'âge (décembre)

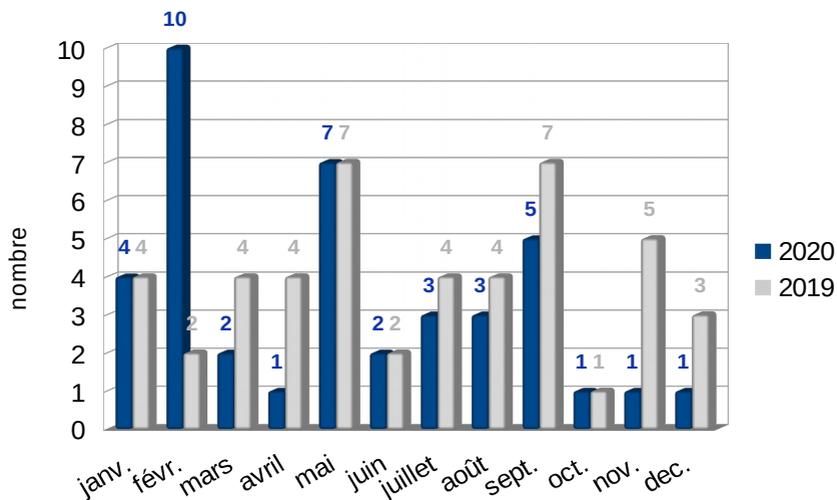
Tranches d'âge des impliqués	A	T	B
[0-13]			
14			
[15-17]			
[18-24]			
[25-34]			
[35-44]			
[45-54]	1	0	1
[55-64]			
[65-74]			
[75 ans et plus]			
Total	1	0	1

Répartition de l'accidentalité par catégorie d'usagers*

Catégories d'usagers	A	T	B
			
			
			
	1	0	1
			
			
			
			
Autres (EDP, veh.agricoles...)			
Total	1	0	1

*plusieurs catégories d'usagers peuvent être impliquées dans un accident

Répartition mensuelle du nombre d'accidents corporels années 2020 et 2019



Le mois de décembre en France métropolitaine *

209 personnes sont décédées sur les routes, contre 284 en 2019, soit 75 personnes tuées de moins (-26,4%).

décembre 2020 par rapport à décembre 2019

- du nombre d'accidents corporels (-20,1%)
- du nombre de blessés (-24,1%)
- de la mortalité chez les automobilistes : 112 (-38 tués)
- de la mortalité chez les motocyclistes : 21 (-27 tués)

Le mois de décembre dans le Territoire de Belfort

aucune personne décédée ni au mois de décembre 2020 ni en décembre 2019

décembre 2020 par rapport à décembre 2019

- du nombre d'accidents corporels (-2) : 1 en 2020 contre 3 en 2019
- du nombre de blessés (-2) : 1 en 2020 contre 3 en 2019

Depuis le début de l'année 2020 dans le département 90 :

Accidents : 40

Tués : 6

Blessés : 46

Actualités sécurité routière

- **11/12** : signature des 7 engagements pour une route plus sûre par la déléguée interministérielle à la sécurité routière (Marie Gautier-Melleray) et le secrétaire général adjoint des Ministères sociaux (Jean-Martin Delorme). Cette démarche inclut 1600 signataires
- **15/12** : Comité ministériel pour le développement et l'innovation dans les transports. Présentation de la « Stratégie nationale de développement de la mobilité routière automatisée 2020-2022 »

Fêtes de fin d'année : La sécurité routière renouvelle son message « Quand on tient à quelqu'un, on le retient ». Rappel des chiffres clés* :

- * principales causes de mortalité routière : alcool (32%) et vitesse
- * risque x18 d'être responsable d'un accident mortel si le conducteur est alcoolisé
- * accidents avec alcool plus graves : 23 % blessés hospitalisés décèdent contre 10 % des accidents sans alcool
- * l'alcool est responsable d'1 accident mortel sur 3 chez les jeunes (18-24 ans)



Lien utile :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

* source Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)